

**COMMUNE EPAGNY METZ-TESSY
DEMANDE DE RESERVATION DU COMPLEXE DE SOUS-LETTRAZ**

Association :

Interlocuteur référent à contacter :

Tél : **Mail (EN MAJUSCULE) :**

Espaces sollicités :

- Module Sportif** – 99 personnes sur la surface sportive et 544 places assises dans les gradins
 - avec vestiaires (1 à 4)
 - avec gradins

- Buvette Espace convivial**

- Mezzanine**

- Extérieur** – 283 places dont 60 places sur stabilisé – 20 places 2 roues – 5 places autocar
Le parking extérieur est éclairé jusqu'à 23h00. Cette amplitude ne peut en aucun cas être modifiée.
 - local poubelle : coffret électrique (220 V +380 V) + point d'eau

Objet de la demande :

Date et heure (début et fin) d'occupation de l'espace : en incluant le temps de mise en place et de remise en état

.....

Date et heure (début et fin) de l'évènement ou de la manifestation :

.....

Nombre de personnes attendues :

La manifestation comprend un repas oui / non

Si oui préciser (sachant que le Complexe n'est pas équipé d'une cuisine) :

.....

La manifestation nécessite une demande d'ouverture de débit de boisson : oui / non

Si oui (conformément à l'arrêté n°2014311-0001 portant règlement de police des débits de boissons dans le département de la Haute-Savoie et réglementant les zones protégées pour les débits de boissons et les débits de tabac) **une demande doit être obligatoirement formulée à la mairie d'Epagny Metz-Tessy au plus tard 3 mois avant la date de la manifestation prévue** en application de l'article L3335-4 concernant les demandes d'autorisations de débits de boissons temporaires exploités dans les enceintes sportives.

La manifestation nécessite une demande de matériel : oui / non

Cette manifestation est : Payante Gratuite

Rappel : Attestation d'assurance "responsabilité civile" à fournir pour l'année en cours.

L'Association s'engage :

- ☉ à occuper personnellement les locaux et à ne consentir aucun droit d'occupation à toute autre personne morale ou physique ;
- ☉ à contrôler les entrées et s'assurer que les locaux sont vides lors de la fermeture avec le technicien présent ;
- ☉ à utiliser les installations et équipements conformément au règlement (ce dernier est affiché à l'entrée du complexe) ;
- ☉ à restituer les locaux en l'état après utilisation (rangement et nettoyage). Il est rappelé que le matériel et les produits de nettoyage (éponges, produits d'entretien...) doivent être amenés par les utilisateurs.

En cas de détérioration, la Commune Epagny Metz-Tessy se réserve le droit de facturer à l'Association le coût des réparations.

Remarques particulières :

.....

Le signataire du présent document certifie exact l'ensemble des renseignements fournis et s'engage à prendre connaissance et respecter les consignes générales de sécurité incendie affichées à l'entrée du bâtiment.

Fait à le

Signature :

Partie réservée aux services de la Mairie

Le Complexe de Sous-Lettraz vous sera réservé le.....
de à.....
à l'occasion

S'il s'agit **d'une réservation en semaine où pour le samedi**, l'un de nos techniciens sera présent lors de votre manifestation.
Si vous avez besoin de faire un point logistique nous vous laissons prendre contact avec les techniciens du Complexe au moins 5 jours avant votre réservation au 06 72 40 83 25.
S'il s'agit **d'une réservation le dimanche ou un jour férié**, les éléments logistiques seront transmis à la société de gardiennage qui assure la mission.

Epagny Metz-Tessy, le.....

Le Maire ou son représentant,